

TABLEAU DE RENDEMENT SOUSCRIPTEURS

Projet NnG

Contrat FIP sur la base d'une participation de 96 000 € au TRM de 1,20%

Souscripteur :

réf Contrat :

Capital investi	
Prix du ticket	96 000,00 €
Frais de dossier	0,00 €
Total prix du ticket	96 000,00 €

Taux rémunération	
Taux de rémunération mensuel brut	1,20%
Taux de rémunération annuel brut	14,40%

Revenu complémentaire avant impot	
Revenu mensuel brut avant impot	1 152,00 €
Revenu trimestrielle brut avant impot	3 456,00 €
Revenu annuel brut avant impot	13 824,00 €

Fiscalité	
Base de calcul	13 824,00 €
Impot sur le revenu (IR) (12,8%)*	1 769,47 €
Prélèvements sociaux (CSG, CRDS) (17,2%)	2 377,73 €

Rendement	
Rendement annuel brut	13 824,00 €
Rendement annuel net	9 676,82 €

Revenu complémentaire après impot	
Revenu mensuel net après impot	806,40 €
Revenu trimestrielle net après impot	2 419,21 €
Revenu annuel net après impot	9 676,82 €

EDF ENR vous prélève sur les intérêts une retenue à la source forfaitaire de 30 % au titre du prélèvement forfaitaire unique. Il s'agit d'un acompte sur votre impôt sur le revenu (12,8 %), auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux (17,2 %)

Dispense de prélèvement de l'acompte d'impôt sur le revenu, vous êtes éligible si le revenu fiscal de référence de votre foyer fiscal de l'année précédente (indiqué sur votre avis d'imposition) est :

*Intérieur à 25 000€ si vous êtes célibataire, divorce ou veuf

*inférieur à 50 000€ si vous êtes soumis à une imposition commune

Dans cette situation, EDF ENR vous versera vos intérêts après une retenue à la source constituée uniquement des prélèvements sociaux (soit 17,2 % des intérêts).